

Pour approbation

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL
TENUE LE 12 DÉCEMBRE 2017 À 19 H 30
À LA SALLE COMMUNAUTAIRE LE BIVOUC**

Sont présents : Monsieur Jean Perron, maire

Madame la conseillère et messieurs les conseillers :
Pierre Hallé, district n° 1
Jim O'Brien, district n° 2
Michael Tuppert, district n° 3
Emmanuelle Roy, district n° 5
Marcel Gaumont, district n° 6

Est également présent : Monsieur Jacques Arsenault, directeur général et greffier

Est absente : Madame Hélène Thibault, conseillère, district n° 4

Les membres du conseil présents forment le quorum.

Monsieur le maire procède à l'ouverture de la séance à 19 h 30.

- 1. CONSTATATION DE LA VALIDITÉ DE L'AVIS DE CONVOCATION**
- 2. ORDRE DU JOUR**
 - 2.1. Adoption de l'ordre du jour
- 3. AFFAIRES COURANTES**
 - 3.1 Budget 2018
 - 3.1.1 Présentation et adoption des prévisions budgétaires 2018
 - 3.1.2 Présentation et adoption du Plan triennal d'immobilisations 2018-2019-2020
- 4. PÉRIODE DE QUESTIONS**
- 5. LEVÉE DE LA SÉANCE**

1. CONSTATATION DE LA VALIDITÉ DE L'AVIS DE CONVOCATION

Le directeur général et greffier fait un rapport verbal à l'effet que l'avis de convocation et l'ordre du jour de la présente séance extraordinaire ont été signifiés à chaque membre du conseil municipal dans les délais légaux et qu'elle est tenue selon la loi.

2. ORDRE DU JOUR

223-12-2017

2.1 Adoption de l'ordre du jour

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Marcel Gaumont
APPUYÉ par le conseiller Pierre Hallé
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

D'adopter l'ordre du jour tel que déposé.

3. AFFAIRES COURANTES

3.1 BUDGET 2018

224-12-2017 3.1.1 Présentation et adoption des prévisions budgétaires 2018

Monsieur le maire procède à la présentation détaillée des prévisions budgétaires pour l'année 2018.

IL EST PROPOSÉ par le maire Jean Perron
APPUYÉ par le conseiller Jim O'Brien
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

D'adopter les prévisions budgétaires 2018 totalisant une somme de 6 232 728 \$, lesquelles sont annexées à la présente résolution pour en faire partie intégrante et valoir comme si elles étaient ici tout au long reproduites.

225-12-2017 3.1.2 Présentation et adoption du Plan triennal d'immobilisations 2018-2019-2020

Monsieur le maire fait la présentation du Plan triennal d'immobilisations 2018-2019-2020.

IL EST PROPOSÉ par le maire Jean Perron
APPUYÉ par le conseiller Jim O'Brien
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

D'adopter le Plan triennal d'immobilisations 2018-2019-2020 au montant total de 2 406 875 \$, représentant un montant de 354 075 \$ pour l'année 2018. Le plan triennal est annexé à la présente résolution pour en faire partie intégrante et valoir comme s'il était ici tout au long reproduit.

4. PÉRIODE DE QUESTIONS

Les questions ont porté sur :

1. La fermeture de la bibliothèque La Source;
2. Les collaborations possibles avec la Ville de Ste-Catherine-de-la-Jacques-Cartier;
3. Le chemin du Sommet;
4. La reconstruction de la salle communautaire Le Bivouac.

5. LEVÉE DE LA SÉANCE

226-12-2017 LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé;

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Emmanuelle Roy
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ de fermer cette session.

Le président lève l'assemblée à 20 h 30.

Jean Perron, maire

Jacques Arsenault, greffier